



CTL du 17/02/2021

## Déclaration intersyndicale liminaire au point 5

L'Intersyndicale CFDT FO SOLIDAIRES et CGT s'insurge contre l'expérimentation Flex Desk ou Desk Sharing, en français bureau flexible ou bureau partagé à la DDFIP 68. Le principe qui consiste à ne plus disposer d'un espace dédié et personnel mais d'un coin impersonnel où poser son PC et quelques affaires nous fait pressentir le pire, à savoir une perte de qualité sans précédent en matière de conditions de travail.

En cette période trouble liée à la crise sanitaire du Covid et de réformes incessantes, la DDFIP 68 trouve rien de mieux que d'introduire le Flex Desk, dans un premier temps à la BLI.

Nous faire croire que travailler debout ou assis selon la posture voulue ou imposée par la force des choses, manquer de place pour les différents dossiers en cours, rechercher quotidiennement tous les matins un bureau libre, c'est moderne et c'est l'avenir. Pour nous, c'est une véritable régression.

D'après les expérimentations dans certains secteurs privés qui ont échoué, le Flex Desk s'accompagne d'une déshumanisation de l'espace de travail. Les risques psycho sociaux ainsi que les risques de diffusion de maladies virales telles que la covid-19 en sont accrus. Bref, c'est un cercle vicieux qui va pousser une grande majorité de collègues à demander le télétravail.

Et c'est bien ce que nous vous reprochons...dégrader les conditions de vie au travail pour pousser les agents au télétravail (Quand on veut tuer son chien...) et ainsi afficher des scores de premier de la classe et s'illustrer pour être à la pointe du pseudo progrès !

Profiter de la crise sanitaire pour développer une vision faussement futuriste et cauchemardesque de la DGFIP est scandaleux.

Cette expérimentation s'est avérée être un échec cuisant.

A vous Monsieur le Président d'en tirer honnêtement et sans esbroufe toutes les conclusions qui s'imposent.